



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 12 septembre 2016

JEUDI 1^{er} septembre 2016 à 20 h 30

L'an deux mil seize, le premier septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHEMERE LE ROI, légalement convoqués le 26 août 2016, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, MASSA Georges, LEVEAU Andrée, GASNIER Jean-Louis BARADU Philippe

Absents excusés : KHÛNE Agnès

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9

Membres présents : 8

Membres votants : 8

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 7 juillet 2016.

Les membres du Conseil municipal présents à ladite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour :

- 1) Délibération sollicitant les fonds européens via le programme LEADER pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la mairie
- 2) Signalétique : plaques et numéros de rue
- 3) Décision modificative N°2 BP2016

Voici l'ordre du jour :

1. Heures complémentaires pour l'agent technique Christelle MONNIER
2. Rentrée scolaire 2016-2017
3. Déploiement des zones blanches : Terrain communal à disposition
4. LA POSTE : salle à disposition des facteurs
5. Demande de fonds européens via la programme LEADER pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment communal regroupant la mairie la salle des associations l'accueil périscolaire le SIAEP
6. Signalétique : Plaques et numéros de rues
7. Décision modificative N°2 du budget primitif 2016
8. Informations diverses
9. Compte-rendu des réunions depuis le 7 juillet 2016

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-1

Modalité de réalisation et de rémunérations des heures complémentaires pour l'agent Christelle MONNIER, Adjointe technique 2^{ème} classe contractuelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE

- le paiement des heures complémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale par l'agent Christelle MONNIER, adjointe technique 2^{ème} classe contractuelle de la collectivité, dans la limite réglementaire d'un volume qui n'excède pas 25 heures supplémentaires par mois et sur présentation d'un décompte déclaratif.

RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

M. Le Maire informe le Conseil municipal de l'arrivée de Madame Delphine BRAULT, professeure des écoles en remplacement de Nicole CARIOU.

Quelques travaux d'installation ont été effectués et d'autres restent à faire comme la transformation du bac à sable en local de rangement.

L'accueil périscolaire est actuellement assuré par deux personnes salariées de la Commune de SAULGES en remplacement de Myriam GRISEZ actuellement en disponibilité. Les horaires d'accueil restent identiques à l'année passée.

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-2**FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017**

Le Conseil municipal prend connaissance de ces deux nouvelles conventions pour l'année scolaire 2016-2017, délibère et décide

- De valider ses deux conventions avec respectivement la commune de COSSÉ EN CHAMPAGNE et la commune de BALLÉE
- De donner tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces et actes nécessaires à cette mise en place.

DÉPLOIEMENT DE ZONES BLANCHES**Couverture mobile des territoires ruraux- ACQUISITION FONCIÈRE**

M Le Maire rend compte de la visite du SDEGM, syndicat départemental d'électricité et gaz de la Mayenne, chargée de la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, accompagné d'un représentant de la société FREE et M. DELATOCHE Maire de SAINT PIERRE SUR ERVE.

Le terrain retenu, le plus propice à l'implantation d'une antenne, serait une portion de terrain à l'entrée des lagunes route de Saint Pierre cadastrée N°632 section A.

Le Conseil municipal prend connaissance de choix.

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-3**LA POSTE : Salle à disposition des facteurs**

Le Conseil Municipal, après délibération, DÉLIBÈRE et DÉCIDE à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande compte tenu qu'aucun local, propriété de la commune, n'est disponible dans les conditions précisées par la Direction de la POSTE.

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-4**DEMANDE DE FONDS EUROPEENS VIA LE PROGRAMME LEADER
POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SUR LE BÂTIMENT COMMUNAL REGROUPANT LA MAIRIE LA SALLE DES
ASSOCIATIONS L'ACCUEIL PERISOCOLAIRE, LE SIAEP**

Le Conseil municipal délibère et décide

- 1) de solliciter les fonds européens via le programme LEADER pour cette installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet de rénovation thermique du bâtiment de regroupant la mairie, la salle des associations, la garderie le siège du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable
- 2) d'approuver le plan de financement présenté par M. Le Maire

Plan de financement d'installation des panneaux photovoltaïques		
DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT H.T	MONTANT TTC
Estimation de l'installation	31 638.00 €	37 965.60 €
Fonds européens LEADER-40%	12 655.20 €	12 655.20 €
Autofinancement ou emprunt	18 982.80 €	25 310.40 €

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-5**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Le Conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2016, compte tenu de l'opération « SIGNALETIQUE : plaques et numéros de rues » :

SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	DÉPENSES
CHAPITRE/ARTICLE	Libellé		
21578/0058	SIGNALETIQUE		4 000.00 €
2183/0058	Matériel de bureau		- 1 357.00 €
2315/0137	Voirie		- 745.00 €
1388/0058	Subvention	1 898.00 €	
Total DM2/2016		1 898.00 €	1 898.00 €
Total DM1/2016		3 600.00 €	3 600.00 €
TOTAL GENERAL BP 2016		552 766.34 €	382 018.00 €
TOTAL GENERAL BP2016+DM1+DM2		558 264.34 €	387 516.00 €

DÉLIBÉRATION 2016-09-01-6**SIGNALÉTIQUE : PLAQUES ET NUMÉROS DE RUES**

Le Conseil municipal délibère et décide

1) d'approuver le devis de l'entreprise DISCOUNT COLLECTIVITES de 3 260 €HT soit 3 912€TTC pour l'acquisition de :

- 26 plaques de rues à 73€ soit 1 898€ HT- pris en charge par « les amis du village »
- 160 numéros à 9.50€ soit 1 520 € HT pris en charge par la Commune

2) d'accepter la participation de l'association « Les Amis du village » de 1 898 € HT.

INFORMATIONS DIVERSES

Aliénations de chemins : Le Conseil municipal de LA BAZOUGE DE CHEMERE a délibéré le 25 juillet 2016 sur la demande de M. LEGUICHEUX, propriétaire riverain du lieu-dit « Bois Robert » situé sur CHEMERE LE ROI, sollicitant l'acquisition des sections de chemins ruraux limitrophes avec la Commune de LA BAZOUGE DE CHEMERE.

Le Conseil municipal de LA BAZOUGE a décidé de ne pas aliéner ces portions de chemins ruraux et de les conserver dans son actif.

COMPTE RENDU DES REUNIONS depuis le 7 JUILLET 2016a) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

RÉUNIONS CCPMG	Date réunion	Rapporteur
Réunion Bureau	11/07/2016	LANDELLE JL

b) MARPA -Réunion PREFECTURE

Vendredi 8 juillet 2016

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

c) COFIL GAL SUD MAYENNE

Jeudi 1^{er} septembre 2016

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

Luc

SÉANCE du 1^{er} septembre 2016**Délibérations prises du N°2016-09-01-1 au N°2016-09-01-6**

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2016-09-01-1	Modalité de réalisation et de rémunérations des heures complémentaires pour l'agent Christelle MONNIER, Adjointe technique 2 ^{ème} classe contractuelle
N° 2016-09-01-2	Fonctionnement de la restauration scolaire pour l'année 2016-2017
N° 2016-09-01-3	LA POSTE : Salles à disposition des facteurs
N° 2016-09-01-4	Demande de fonds européens via la programme LEADER pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment communal regroupant la mairie, la salle des associations, l'accueil périscolaire, le SIAEP
N° 2016-09-01-5	Décision modificative du budget primitif 2016
N° 2016-09-01-6	Signalétique : Plaques et numéros de rues

Fait à CHEMERE LE ROI, le 1^{er} septembre 2016

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc

**Prochaines réunions de Conseil
municipal :**

JEUDI 6 octobre 2016